Combattre la nouvelle offensive des déconstructeurs, par Bernard Lugan



Article rédigé par Novopress, le 28 février 2023

Source [Novopress] : En 1984 Jacques Marseille publia un livre fondateur dont le titre était « Empire colonial et Capitalisme français, histoire d'un divorce ». Dans ce livre republié en 2005, il bouleversait totalement la perspective coloniale en démontrant que :

- 1) Contrairement à ce qu'avait postulé Jules Ferry, les investisseurs privés se détournèrent de l'Afrique, laissant donc à l'Etat français le fardeau de sa mise en valeur à travers les emprunts d'Etat et les impôts des Français.
- 2) L'Empire ne fut pas une « bonne affaire » car ses produits qui n'étaient pas rares furent achetés par la métropole à des coûts supérieurs à ceux du marché international.
- 3) Les territoires n'ayant pas de ressources propres, leurs budgets durent être constamment alimentés par la France.

Non seulement la France n'avait donc pas pillé l'Afrique, mais, tout au contraire, elle s'y était ruinée. Frappée au cœur, la doxa tenta de réagir. Toujours en vain car aucun de ses « spécialistes » n'avait l'envergure scientifique d'un Jacques Marseille rejoint par Daniel Lefeuvre.

Aujourd'hui, c'est à une tentative frontale de réfutation de la thèse de Jacques marseille que nous assistons avec le livre que Denis Cogneau vient de publier[1]. Un livre qui prend l'exact contre-pied de Jacques Marseille à travers les points suivants :

- 1) Les investissements faits aux colonies le furent pour les « colons » et pour les « capitalistes », non pour les Africains.
- 2) Dans son empire, la France négligea les dépenses sociales au profit du maintien de l'ordre.
- 3) Les infrastructures (routes, ponts, ports etc.) furent payées par les Africains. En d'autres termes les colonisés eux-mêmes auraient assuré le coût des infrastructures impériales avec leurs impôts ce qui fait que l'Empire n'aurait pas coûté à la France.
- 4) La colonisation, donc l'exploitation de l'Afrique, se prolonge aujourd'hui à travers la « françafrique ».

Retrouver l'intégralité de l'article en cliquant ici

28/02/2023 01:00